

# Le commerce meurtrier

**Étude**

**2011**

**sur les marchés**

**de l'ivoire**

**en Chine**



## REMERCIEMENTS

Les auteurs de ce rapport souhaitent remercier David Lavigne et Richard Damania qui les ont aidés à mieux comprendre la dynamique des marchés qui influence la demande et le commerce de l'ivoire. Merci également à Kati Loeffler, Paul Todd et Nathan Herschler qui ont révisé les premières ébauches et apporté des commentaires détaillés, et à James Kinney pour la révision finale.

## ASSURER UN AVENIR AUX ELEPHANTS ET AUX HOMMES

Le Fonds International pour la Protection des Animaux (IFAW) oeuvre à l'amélioration du bien-être des animaux sauvages et domestiques à travers le monde en réduisant l'exploitation commerciale des animaux, protégeant les habitats fauniques et aidant les animaux en détresse. Nous cherchons à motiver le public pour prévenir la cruauté envers les animaux et promouvoir le bien-être animal et les politiques de préservation qui font progresser le bien-être des animaux et de l'homme.

IFAW soutient la restauration et la protection des écosystèmes et des corridors sûrs dont les populations d'éléphants ont besoin pour survivre et prospérer. Nous travaillons main dans la main avec les communautés locales pour résoudre les conflits hommes-éléphants et permettre aux humains de cohabiter en harmonie avec les espèces sauvages. En formant les responsables de la lutte contre la fraude aux techniques anti-braconnage et anticontrebande, en apprenant aux consommateurs que chaque morceau d'ivoire nécessite la mort d'un éléphant, IFAW s'adresse à chaque maillon de la chaîne du commerce de l'ivoire.

Les éléphants sont de plus en plus menacés par la perte et la fragmentation de leur habitat, par les conflits avec les communautés humaines et par le braconnage qui alimente la demande mondiale en ivoire. Nous nous efforçons d'inverser cette tendance alarmante et de nous assurer qu'il y aura toujours une place pour les éléphants dans notre avenir.



# Sommaire

<b>I</b>	Résumé .....	2
<b>II</b>	Introduction .....	4
<b>III</b>	Méthodologie de l'enquête .....	7
<b>IV</b>	Système d'enregistrement des produits en ivoire .....	9
<b>V</b>	Conclusions de l'enquête .....	10
	<b>1</b> Des détaillants travaillent sans agrément .....	10
	<b>2</b> Des activités illégales par des établissements agréés .....	10
	<b>2a</b> Des ateliers de sculpture d'ivoire agréés traitent de l'ivoire d'origine illicite .....	10
	<b>2b</b> Des ateliers de sculpture d'ivoire agréés réalisent des ventes directes .....	11
	<b>3</b> Commerce d'ivoire sans carte d'identité .....	11
	<b>4</b> Méthodes utilisées pour contourner le système de réglementation de l'ivoire .....	11
	<b>5</b> Pékin, plaque tournante du commerce illicite d'ivoire .....	12
	<b>6</b> Méthodes de contrebande et sources d'ivoire illicite .....	12
	<b>7</b> Manque de surveillance soutenue du marché .....	12
	<b>8</b> Commerce d'ivoire en ligne sur des sites Internet spécialisés .....	12
	<b>9</b> Utilisation d'un langage codé et d'un étiquetage erroné pour échapper à la détection .....	13
	<b>10</b> L'escalade de la demande en ivoire pousse les prix à la hausse .....	13
	<b>11</b> Les fluctuations des devises renforcent le pouvoir d'achat des Chinois sur les marchés internationaux .....	13
<b>VI</b>	Lutte contre la fraude et éducation .....	14
<b>VII</b>	Conclusion et recommandations .....	17

## I Résumé

Les saisies d'ivoire ont connu une explosion sans précédent en 2011. Les médias ont fait état de 5 259 défenses d'éléphant saisies dans le monde rien que cette année, ce qui a coûté la vie à au moins 2 629 éléphants. Malgré les efforts du gouvernement pour réglementer le commerce de l'ivoire, la Chine demeure le principal destinataire de l'ivoire de contrebande.

En 2004, la Chine a mis en place un système d'enregistrement et de certification des produits en ivoire afin de contrôler le marché intérieur de l'ivoire et de respecter les conditions fixées par la Convention des Nations Unies sur le commerce international des espèces menacées (CITES) pour l'achat de stocks d'ivoire à plusieurs pays d'Afrique. En juillet 2008, le Comité permanent de la CITES a homologué la Chine comme partenaire commercial pour la seconde vente « unique » d'ivoire par le Botswana, la Namibie, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe.<sup>1</sup>

IFAW enquête sur les marchés de l'ivoire en Asie depuis dix ans. Récemment, nous avons lancé notre cinquième campagne d'enquête sur les marchés de l'ivoire en Chine. Cette enquête a été menée deux ans et demi après



l'importation officielle, en mars 2009, des 62 tonnes d'ivoire achetées par la Chine lors de la vente autorisée par la CITES.

Elle a été réalisée par des experts locaux qui se

sont rendus sur des marchés « matériels » et ont surveillé des sites de vente en ligne. Les visites des marchés ont été effectuées en septembre et en octobre 2011 dans cinq villes de la côte Est de la Chine. Les sites de vente en ligne ont été surveillés pendant une semaine en janvier 2012.

D'une manière générale, l'enquête a révélé que le système de contrôle du commerce de l'ivoire fait l'objet d'abus généralisés. Il est devenu évident que l'ivoire illicite, une fois entré en contrebande dans le pays, peut être blanchi sans problème via le marché légal. Le commerce légal entretient et perpétue une demande croissante en ivoire d'éléphant.

Le système d'enregistrement et de certification de l'ivoire chinois stipule que seuls les établissements de traitement et de vente au détail d'ivoire reconnus par le gouvernement sont autorisés à pratiquer le commerce de l'ivoire. Depuis l'introduction du système de contrôle de l'ivoire en 2004, le gouvernement avait, en novembre 2011, autorisé un total de 172 ateliers de transformation et magasins de détail.

Les établissements agréés ont été spécifiquement sélectionnés dans une liste autorisée par le gouvernement, publiée en ligne. Lorsqu'elle a visité ces établissements agréés dans cinq villes côtières de Chine, l'équipe (constituée d'enquêteurs sinophones) a trouvé pratiquement deux fois plus de vendeurs d'ivoire non agréés dans les mêmes zones commerciales et aux alentours. Sur les 158 ateliers de sculpture et boutiques de vente d'ivoire que l'équipe a visités pendant son mois d'étude, seuls 57 étaient agréés : 101 étaient donc non agréés et exerçaient illégalement. Ensemble, ces boutiques légales et illégales proposaient des milliers d'objets en ivoire à la vente.

En outre, des activités illégales de commerce d'ivoire se tenaient dans les établissements légaux. Parmi les établissements agréés, 59,6 % (34 / 57) se sont avérés en infraction avec le système, d'une manière ou d'une autre, pour blanchir de l'ivoire illicite. Dans l'ensemble, les établissements non agréés et non conformes étaient plus nombreux que les établissements légaux : pratiquement six pour un (135 / 23).

L'infraction la plus commune constatée dans les boutiques agréées concernait l'utilisation de la « carte d'identité de l'ivoire émise par le gouvernement ».

Le système d'enregistrement des produits en ivoire exige des détaillants qu'ils demandent au gouvernement une carte d'identité pour chaque objet en ivoire mis en vente. Chaque carte d'identité comporte une photographie du produit, sauf pour les objets pesant moins de 50 g. Toutefois, l'enquête a constaté que 20 détaillants agréés sur 32 ne possédaient pas de cartes d'identité correspondant aux produits en ivoire. Dans 14 des boutiques agréées, les vendeurs dissuadaient les clients d'emporter les cartes d'identité correspondant aux objets en ivoire qu'ils achetaient. Ainsi, la même carte pouvait être utilisée à de nombreuses reprises pour vendre différents objets, donnant l'impression qu'il s'agissait d'ivoire légal. Certains

<sup>1</sup> CITES SC58 Doc. 36.3 (Rev. 1)

marchands vendaient même des cartes d'identité à des commerçants non agréés pour faciliter le blanchiment d'ivoire illégal.

Le gouvernement chinois a interdit tout commerce d'ivoire en ligne. Depuis que certains des plus grands sites Internet chinois de commerce en ligne (par exemple Taobao.com) ont intégré l'interdiction du commerce de l'ivoire dans leur règlement, le commerce illégitime d'ivoire en ligne se déplace vers les sites de collection et d'enchères. Sur les 17 847 annonces d'objets en ivoire (trouvées lors de l'enquête Internet en janvier 2012), 97 % figuraient sur des sites spécialisés vendant des produits en ivoire comme objets de collection ou antiquités, ou à des fins d'investissement.

Face aux faibles rendements des supports traditionnels tels que les actions et l'immobilier, les investisseurs chinois injectent leur argent dans les marchés artistiques, notamment la peinture, la porcelaine, le jade, les meubles

en acajou et les sculptures en corne de rhinocéros et en ivoire d'éléphant. Les produits en ivoire d'éléphant sont de plus en plus cotés et convoités : les collectionneurs et investisseurs chinois voient cet « or blanc » atteindre des prix astronomiques aux enchères.<sup>2</sup> Le nombre total d'objets en ivoire mis aux enchères en Chine continentale en 2011 a plus que doublé par rapport à l'année précédente et le volume



Corne de rhinocéros et pièces d'ivoire dans un catalogue de vente aux enchères.

total des ventes a augmenté de 170 % par rapport à 2010.<sup>3</sup> La valeur perçue de l'ivoire en tant qu'investissement est devenue le nouveau moteur de l'intérêt soutenu pour les produits en ivoire sur le marché intérieur chinois : le prix de gros de l'ivoire a triplé depuis 2006.

Cette enquête a non seulement identifié les forces sociales et économiques qui influencent la demande insatiable en ivoire d'éléphant en Chine, mais, pour la première fois, a également mis en lumière les fluctuations monétaires entre le yuan chinois et le dollar US qui font du commerce illégitime de l'ivoire une activité encore plus lucrative.

Le renforcement du yuan renminbi (RMB) par rapport au

dollar US fait qu'il est plus avantageux pour les Chinois d'acheter de l'ivoire en dollars. Ces six dernières années, la demande croissante a fait tripler le prix de gros de l'ivoire sur le marché chinois. Dans le même temps, l'escalade des prix a rendu les opérations de contrebande d'ivoire plus attractives pour les trafiquants. Sur les marchés étrangers où ils se procurent l'ivoire illicite, le RMB renforcé offre un pouvoir d'achat supérieur aux Chinois qui changent des yuans en dollars pour leurs achats d'ivoire. Cet ivoire obtenu illégalement, une fois introduit clandestinement en Chine et vendu sous le couvert du marché légal, peut leur rapporter d'énormes bénéfices.

Les partisans de ventes légales d'ivoire prétendent qu'en saturant le marché d'ivoire légal, on pourrait faire chuter les prix et juguler le commerce illégitime, donc le braconnage. Toutefois, les faits ont montré que c'est exactement le contraire qui s'est produit : les ventes répétées de stocks d'ivoire n'ont pas réussi à faire chuter les prix et à maîtriser le commerce illégitime. L'afflux d'ivoire « légal » lance un défi supplémentaire aux efforts de contrôle des marchés et de lutte contre la fraude, en ouvrant des failles juridiques qui permettent d'échanger librement de l'ivoire de contrebande sous le couvert des marchés intérieurs légaux.

La vente approuvée par la CITES en 2008 a encouragé la production et le commerce de produits en ivoire en Chine et a stimulé la demande en ivoire venant d'une classe de plus en plus nombreuse de consommateurs aisés, qui apprécie l'ivoire en tant qu'objet de collection ou support d'investissement.

Tandis que la demande croissante fait grimper les prix de l'ivoire, le renforcement de la devise chinoise permet d'acheter de l'ivoire bon marché à l'étranger et de le revendre en Chine. Motivés par les fortes marges bénéficiaires et le faible risque de détection, de nombreux marchands d'ivoire voient là une occasion rêvée de faire un « malheur » sur le marché noir.

L'escalade des prix de l'ivoire et la demande croissante en Chine, combinées à un marché légal incontrôlable qui offre une couverture au commerce illégitime, forment une combinaison mortelle qui décime les populations d'éléphants.



<sup>2</sup> Les investissements affluent sur le marché de l'ivoire de collection ; une sculpture atteint 5 millions <http://money.tcf.com/cfsc/2011-05-05/0747,145628.html>

<sup>3</sup> 何去何从的犀角象牙雕刻拍卖 Jusqu'où iront les enchères de cornes de rhinocéros et d'ivoire d'éléphant ? <http://collection.chinaluxus.com/CIn/20120318/143970.html>

## II Introduction

Après deux décennies de braconnage des éléphants qui ont plus que divisé par deux les populations de pachydermes en Afrique, les Parties à la CITES (Convention des Nations Unies sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) ont décidé en 1989 d'inscrire tous les éléphants d'Afrique à l'Annexe I, ce qui interdisait de fait le commerce international d'ivoire d'éléphant.

Malheureusement, cet embargo sur le commerce d'ivoire n'a pas duré. Lors de la Conférence des Parties de 1997 (CdP10), les pays membres de la CITES ont approuvé des propositions visant à rétrograder des populations d'éléphants de



Le stock d'ivoire d'Afrique du Sud, vendu au Japon et à la Chine en 2008.

certains pays d'Afrique australe et à permettre une vente « unique » de stocks d'ivoire. En 1999, le Japon a acheté 49,57 tonnes d'ivoire au Botswana, à la Namibie et au Zimbabwe lors de cette vente.

En 2007, la CITES a autorisé une nouvelle vente de stocks et accepté que la Chine devienne un partenaire commercial au même titre que le Japon. Lors d'une enchère organisée l'année suivante, un total de 108 tonnes d'ivoire provenant d'Afrique du Sud, du Zimbabwe, de Namibie et du Botswana a été vendu à la Chine et au Japon.

Depuis ces ventes, certaines populations d'éléphants en Afrique ont subi un déclin dramatique. Ces 10 dernières années, les pays de l'aire de répartition de l'éléphant en Afrique ont connu une escalade du braconnage, principalement pour alimenter le commerce de l'ivoire. Le problème du braconnage est particulièrement répandu en Afrique centrale. Le braconnage à grande échelle a fait tomber l'effectif des éléphants du parc national

de Zakouma au Tchad de 3 800 en 2006 à un peu plus de 600 en 2009.<sup>4</sup> En 2011, le Kenya a perdu 278 éléphants du fait des braconniers, contre 177 l'année précédente.<sup>5</sup> Sur une grande partie du continent africain, les populations décimées qui avaient à peine eu le temps de se remettre des massacres perpétrés trente ans plus tôt, recommencent à diminuer.

Avec l'augmentation du braconnage des éléphants, on a assisté à une hausse des saisies d'ivoire partout dans le monde. D'après TRAFFIC, 2011 a enregistré un nombre record de saisies importantes au niveau mondial, ce qui reflète probablement la tendance à la hausse du trafic de l'ivoire depuis 2007.<sup>6</sup>

Le rapport précise qu'au moins 13 saisies à grande échelle, de plus de 800 kg d'ivoire chacune, sont intervenues rien qu'en 2011, par rapport à seulement 16 sur les quatre



Ivoire illicite confisqué à Singapour et réexpédié au Kenya.

années précédentes réunies (2007-2010). Un communiqué de presse de TRAFFIC déclare que « une estimation prudente du poids d'ivoire saisi lors des 13 principales opérations en 2011 donne un total supérieur à 23 tonnes : un chiffre qui représente probablement quelque 2 500 éléphants, peut-être plus ».<sup>7</sup>

L'escalade du braconnage des éléphants en Afrique et l'augmentation des saisies importantes d'ivoire partout dans le monde témoignent de la demande croissante en Asie. Les données du système ETIS d'information sur le commerce de produits dérivés de l'éléphant montrent ces 10 dernières années une augmentation substantielle des flux d'ivoire illicites de l'Afrique vers l'Asie de l'Est,

<sup>4</sup> Douglas-Hamilton, I, The current elephant poaching trend, *Pachyderm* No. 45, July 2008-June 2009

<sup>5</sup> [http://www.kws.org/info/news/2012/21\\_feb\\_2011\\_elephant.html](http://www.kws.org/info/news/2012/21_feb_2011_elephant.html)

<sup>6</sup> SC 61 TRAFFIC MIKE-ETIS Report Doc. 44.2

<sup>7</sup> 2011: "Annus horribilis" for African Elephants, Communiqué de presse de TRAFFIC, 29 décembre 2011

« représentant presque exclusivement le marché chinois, y compris la RAS de Hong Kong et la RAS de Macao ». <sup>8</sup> Le rapport conclut que « la Chine a remplacé le Japon en tant que principal marché au monde consommateur de produits d'ivoire illégaux et que des pays tels que la Malaisie, les Philippines et le Vietn Nam sont des entrepôts sur la route du commerce vers la Chine ». <sup>9</sup>

Historiquement, la Chine est une destination importante du commerce illégitime d'ivoire. Dans un rapport de la CITES, le marché chinois a été identifié comme la première source d'influence sur la tendance à la hausse du



Produits en ivoire en vente en Chine..

commerce illégitime d'ivoire depuis 1995. <sup>10</sup>

Après l'interdiction du commerce international de l'ivoire d'éléphant par la CITES en 1989, l'incertitude sur la disponibilité d'ivoire légal d'éléphant a incité les

sculpteurs d'ivoire à se tourner de plus en plus vers l'os et l'ivoire de mammouth, une espèce éteinte (*Mammuthus primigenius*) importée légalement. <sup>11</sup> Ces dernières années, 60 tonnes de défenses de mammouth ont été exportées chaque année par la Russie, principalement vers la Chine. <sup>12</sup>

L'ivoire sculpté est depuis longtemps convoité comme symbole de statut social par les Chinois et était autrefois l'apanage de quelques privilégiés. L'augmentation astronomique du pouvoir d'achat des Chinois, alliée à l'importance culturelle du statut social, entraîne une hausse exponentielle de la consommation de produits de luxe tels que l'ivoire d'éléphant.

D'après un sondage commandité par IFAW en 2007, le principal groupe consommateur d'ivoire est aussi celui qui dispose du plus fort pouvoir d'achat en Chine. Cette classe d'acheteurs, des adultes cultivés âgés de 26 à 45 ans avec des revenus réguliers, est celle qui a le plus tendance à se procurer de l'ivoire pour montrer son statut social privilégié et son prestige de collectionneur. <sup>13</sup>

Alors que la Chine, qui est déjà un partenaire économique clé en Afrique, augmente ses investissements sur ce continent, un nombre croissant de ressortissants chinois (ouvriers, hommes d'affaires et visiteurs) parvient dans les moindres recoins d'Afrique et de plus en plus de ces ressortissants sont impliqués dans le commerce illégitime de l'ivoire.

L'amélioration des infrastructures de transport permet de déplacer plus efficacement que jamais des personnes et des marchandises d'un pays et d'un continent à l'autre. Par terre, par air et par mer, les marchés d'Asie sont toujours plus connectés à l'Afrique. Selon l'autorité de gestion de la CITES en Chine, les douanes chinoises sont intervenues dans 933 cas de contrebande d'espèces sauvages dans divers ports du pays en 2010. L'ivoire constituait 73 % des saisies. <sup>14</sup>

Le commerce illégitime d'espèces sauvages et d'ivoire est également favorisé par l'avènement et la généralisation d'Internet. Une enquête d'IFAW menée dans 11 pays en 2008 a révélé que plus de 70 % des produits dérivés d'espèces sauvages vendus en ligne étaient en ivoire d'éléphant. <sup>15</sup>

Fin 2011, la population chinoise connectée à Internet dépassait les 500

millions, ce qui place la Chine au premier rang mondial en nombre d'internautes. <sup>16</sup> Malgré l'interdiction du commerce de l'ivoire formulée par certains des plus grands sites de vente en ligne de Chine, comme Taobao.com et Alibaba.com, d'importants volumes de produits en ivoire s'échangent encore sur Internet. Les ventes sont organisées sur des sites et forums spécialisés avec de faux noms et des mots codés que les marchands inventent pour éviter d'être repérés et sanctionnés.

Les produits en ivoire d'éléphant sont de plus en plus souvent mis en avant pour leur valeur d'investissement



Produits en ivoire en vente en Chine.

<sup>8</sup> Cf. supra note 6

<sup>9</sup> Id.

<sup>10</sup> Rapport de mission du Secrétariat CITES – Technical Mission Report: Verification mission related to the control of internal trade in ivory in China, 7-11 mars 2005, SC53 Doc. 20.1 Annexe (partie en anglais seulement)

<sup>11</sup> Martin E. and Vigne, L, The Ivory Dynasty: A report on the soaring demand for elephant and mammoth ivory in southern China, 2011

<sup>12</sup> Martin, E. and Martin, C. Russia's mammoth ivory industry expands: what effect on elephants? *Pachyderm*, No.47 (2010)

<sup>13</sup> Sondage IFAW sur les éléphants et le commerce d'ivoire, Horizon Research Consultancy Group, 2007

<sup>14</sup> Rapport CNMA, Analysis of wildlife smuggling cases in 2010

<sup>15</sup> Rapport d'IFAW « La mort à cl@vier portant », 2008

<sup>16</sup> <http://chinadigitaltimes.net/2011/09/chinas-online-population-passes-500-million/>

supposée par les sites de collectionneurs, les maisons de ventes aux enchères, les marchands d'art et autres spécialistes. La chute des rendements des placements traditionnels tels que les actions et l'immobilier incite les investisseurs chinois à acheter de l'ivoire d'éléphant, des cornes de rhinocéros et du vin d'os de tigre. Il s'agit de nouveaux actifs appréciés en raison des anciennes traditions chinoises et de la rareté croissante de certaines espèces sauvages.<sup>17</sup> D'après la newsletter d'une maison de ventes aux enchères, 11 100 pièces d'ivoire ont été mises en vente en Chine en 2011, pour un volume total de 95,4 millions de dollars US, soit une augmentation de 107 % et 170 % respectivement par rapport à 2010.<sup>18</sup>

La télévision centrale de Chine CCTV a rapporté que les produits en ivoire, auparavant prisés des collectionneurs

seulement, étaient désormais un « or blanc » recherché par des investisseurs ordinaires. Un représentant d'une association de collectionneurs affirme sur un programme de la CCTV que le prix des objets de collection en ivoire augmente de 30 % par an, mais qu'il est pourtant toujours impossible de satisfaire la forte demande du marché. Dès qu'un objet est mis aux enchères, il est immédiatement accaparé.<sup>19</sup>

Dans le contexte de cette dynamique sociale, culturelle et économique en Chine, IFAW a cherché à étudier la mise en oeuvre du système d'enregistrement des produits en ivoire, et à mieux comprendre l'effet de la vente de stocks d'ivoire de 2008 sur le marché de l'ivoire en Chine.



<sup>17</sup> Wall Street Journal, 30 janvier 2012. Forget Stock – Chinese Turn Bullish on Booze and Caterpillar Fungus.

<sup>18</sup> 何去何从的犀角象牙雕刻拍卖 <http://collection.chinaluxus.com/Cln/20120318/143970.html>

<sup>19</sup> CCTV2, Chaîne de l'économie et du commerce, « Ivoire : le prix de "l'or blanc" explose », 14 mai 2011, 象牙雕藏品价格翻倍堪称白金 <http://video.sina.com.cn/p/finance/20110514/222661340339.html>



## III Méthodologie de l'enquête

En septembre et octobre 2011, les enquêteurs d'IFAW ont sélectionné 57 établissements de vente d'ivoire agréés par l'administration nationale des forêts de Chine (SFA) à Pékin, Shanghai, Canton, Fuzhou et Putian (deux villes de la province du Fujian). En même temps qu'ils ont visité ces établissements agréés, les enquêteurs ont également découvert et visité 101 établissements non agréés. Au total, l'enquête a porté sur 158 commerces d'ivoire, dont deux ateliers de sculpture et 156 détaillants. Les deux ateliers de sculpture se situaient à Canton et Fuzhou, tandis que les détaillants étaient installés dans des centres commerciaux spécialisés dans les antiquités, sur des marchés et dans de grands hôtels.

Sous prétexte d'offrir des cadeaux en ivoire à des sociétés, les enquêteurs sinophones ont engagé la conversation avec les commerçants et les propriétaires des établissements pour obtenir le plus d'informations possible. Lorsque les commerçants étaient confiants et disposés à discuter, les enquêteurs ont également pris des photos.



Ivoire exposé dans des boutiques en Chine.

La liste ci-après décrit les principales informations qu'ils ont cherché à obtenir des marchands d'ivoire lors de ces entretiens et de l'observation des boutiques. Selon le niveau de coopération des marchands, l'ordre des questions et la fréquence à laquelle elles ont été posées ont varié.

IFAW suit les marchés de l'ivoire en Chine en menant des enquêtes à intervalles réguliers depuis dix ans. L'étude des marchés « matériels » a été menée par des enquêteurs chinois expérimentés dans la surveillance du commerce de l'ivoire et capables d'identifier l'ivoire d'éléphant à vue. Les conclusions détaillées de cette enquête ont été soumises en chinois aux autorités chinoises de gestion de la faune sauvage et de lutte contre la fraude en novembre 2011.

Les prix constatés variaient fortement. La présente étude utilise le bas de la fourchette. Dans un but de cohérence, on a utilisé les prix du bas de la fourchette pour effectuer des comparaisons avec les prix constatés lors des précédentes enquêtes en 2006 et 2009.

IFAW a commencé à surveiller le commerce d'espèces sauvages sur Internet en Chine en 2005 et a compilé, depuis, des données très complètes sur les tendances, les méthodes et les sites impliqués dans le commerce d'espèces sauvages. En janvier 2012, IFAW a mené une étude d'une semaine sur les marchés en ligne en visant spécifiquement le commerce illicite de l'ivoire. À l'aide de mots-clés et des codes que les trafiquants utilisent pour échapper aux sanctions, les enquêteurs ont examiné 13 sites Internet précédemment identifiés comme gros pourvoyeurs d'annonces illicites portant sur des espèces sauvages. Ces sites étaient notamment des sites de collectionneurs, des sites d'enchères, des plates-formes de commerce en ligne et des forums.



Produits en ivoire en vente en Chine.

## INFORMATIONS COLLECTÉES AU COURS DE L'ENQUÊTE

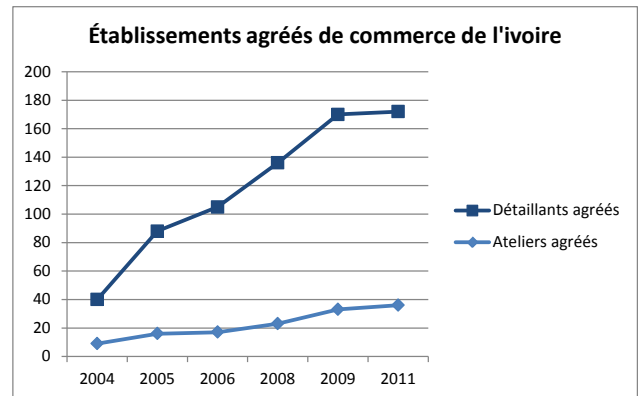
1. Taille de l'établissement : nombre de pièces en ivoire mises en vente, types de produits, stocks d'ivoire antique ou contemporain et taille du personnel.
2. Légalité de l'établissement : disponibilité des licences, des cartes d'identité de l'ivoire, affiches et brochures d'avertissement contre le commerce illicite et la fraude.
3. Types de cartes d'identité (ID) utilisées : datées d'avant ou après l'importation d'ivoire de 2008, description et photographie concordante avec l'objet accompagnant la carte.
4. Prix de détail des produits en ivoire courants, par ex. statues, pots à accessoires de maquillage, bracelets, etc.
5. Variation du prix de l'ivoire brut et des produits travaillés, le cas échéant.
6. Source de l'ivoire brut.
7. Procédure à suivre pour passer une commande importante.
8. Questions spécifiques aux détaillants :
  - a) La situation globale du marché de l'ivoire et le profil actuel des consommateurs.
  - b) La connaissance de la loi, du système de réglementation de l'ivoire et des exigences en matière d'importation / exportation.
9. Questions spécifiques aux ateliers de sculpture d'ivoire :
  - a) Localisation, taille, source et disponibilité de l'ivoire brut.
  - b) Nombre d'employés et de sculpteurs travaillant dans l'atelier.
  - c) Possibilité ou non de traiter une commande directe. Si oui, l'atelier pouvait-il fournir des cartes d'ID, comment passer commande, quels étaient les moyens de livraison, etc.
  - d) Taille du stock d'ivoire de l'établissement.
10. Disponibilité de l'ivoire et d'autres produits dérivés de dents d'animaux sauvages : mammouth, morse, hippopotame, importés de pays non africains tels que le Japon, l'UE ou les États-Unis.



## IV Système d'enregistrement des produits en ivoire

Pour répondre aux critères de la CITES afin d'être agréé en tant que partenaire commercial lors de la vente de stocks d'ivoire en 2008, l'administration nationale des forêts de Chine (SFA) a mis en place un système d'enregistrement des produits en ivoire en mai 2004.<sup>20 21</sup> Deux exigences capitales du système d'enregistrement sont l'agrément des établissements et les cartes d'identité accompagnant chaque pièce d'ivoire vendue.

Le système d'enregistrement exige que chaque atelier de sculpture ou magasin de détail demande un agrément pour le traitement ou le commerce de l'ivoire d'éléphant. Les établissements agréés reçoivent un Certificat



ivoire, une carte d'identité ; chaque produit en ivoire est inséparable de sa propre carte d'identité. »<sup>22</sup>

La « carte d'identité des produits en ivoire » est disponible sous une forme standard et une forme simplifiée. La carte standard exige une photographie du produit en ivoire ; elle concerne les objets pesant plus de 50 g ayant « une valeur artistique et commerciale ». La carte simplifiée concerne les objets de moins de 50 g et ne nécessite pas de photographie.<sup>23</sup>

Après avoir reçu un nouveau stock d'ivoire provenant de la vente ponctuelle de 2008, la Chine a émis un nouveau type de carte d'identité, destiné à identifier les produits fabriqués à partir de l'ivoire importé légalement lors de cette opération.

Chaque carte porte la mention suivante : « Cette sculpture en ivoire est faite à partir d'ivoire brut importé d'Afrique en 2008 et a été enregistrée. Elle peut être vendue et utilisée en R.P. de Chine uniquement si elle est accompagnée de son certificat et de sa marque spéciale. L'exportation est interdite. »



Recto et verso d'une carte d'identité de produits en ivoire, version standard (à gauche) et version simplifiée (à droite).



Certificats d'enregistrement de magasins de détail et d'ateliers de sculpture d'ivoire.

d'enregistrement spécifiant leur qualité d'atelier de sculpture ou de détaillant. Les certificats d'enregistrement sont émis par la SFA et par l'administration nationale de l'industrie et du commerce (SAIC).

Ces certificats doivent être affichés sur le site de l'activité. Le nom et la localisation des établissements agréés sont inscrits dans une série de listes publiées par la SFA. Depuis 2004, la SFA a publié des listes d'agrément actualisées à sept reprises. Fin 2011, 36 ateliers de sculpture et 136 magasins de détail avaient reçu un certificat de la SFA les autorisant à faire le commerce d'ivoire d'éléphant dans tout le pays.

Le système d'enregistrement exige que chaque objet en ivoire visible par le public, exposé ou faisant l'objet d'un permis d'exportation soit accompagné de sa propre carte d'identité. Selon la notification de la SFA, « un produit en

<sup>20</sup> Note de la SFA relative aux établissements travaillant l'ivoire (2004) n° 85

<sup>21</sup> Note de la SFA sur le système de marquage pour l'utilisation d'espèces sauvages en Chine (31 janvier 2005)

<sup>22</sup> <http://www.forestry.gov.cn/portal/zrbh/s/1492/content-456739.html>

<sup>23</sup> Critères de classification de la SFA pour les certificats de collection d'ivoire, 2005

Le système d'enregistrement des produits en ivoire exige que chaque atelier de sculpture ou grossiste marque d'un code alphabétique unique les cartes d'identité qui accompagnent tous les produits en ivoire sculptés ou vendus par son établissement. Chaque atelier de sculpture ou grossiste peut approvisionner divers détaillants en produits portant son code. L'ivoire légal ne peut être vendu que par des détaillants spécifiquement agréés. Les ateliers de sculpture ne sont pas autorisés à pratiquer la vente directe de leurs produits en ivoire.

Pour s'assurer que la part de la vente d'ivoire de 2008 octroyée à la Chine durerait au moins dix ans, la SFA a indiqué dans une circulaire de 2008 que « 5 tonnes d'ivoire peuvent être mises sur le marché chaque année ». <sup>24</sup> Avec 36 ateliers de sculpture d'ivoire agréés par le gouvernement, d'après la liste SFA de 2011, chacun pourrait avoir un quota de 138 kg d'ivoire légal par an.



Tout produit en ivoire mis en vente, exposé ou destiné à l'exportation doit avoir sa carte d'ID.

## V Conclusions de l'enquête

### 1 Des détaillants travaillent sans agrément

Sur un total de 158 boutiques de détail et ateliers de sculpture visités, 101 n'étaient pas agréés. Seuls 57 étaient agréés par le gouvernement, soit un taux de conformité d'à peine 36 %. Presque les deux tiers des établissements visités ne disposaient pas de Certificat d'enregistrement et ne figuraient pas sur la liste des établissements agréés par la SFA, travaillant donc dans l'illégalité la plus totale.

### 2 Des activités illégales par des établissements légaux

Parmi les établissements agréés, 59,6 % (34 sur 57) étaient

en infraction avec le système d'une manière ou d'une autre. Les infractions allaient de l'usage abusif des cartes d'identité de l'ivoire à la vente d'ivoire sans agrément de détaillant, en passant par l'utilisation du statut « légal » comme couverture pour vendre de l'ivoire de contrebande. Le commerce illicite, sur l'ensemble des établissements agréés et non agréés étudiés lors de cette enquête (135), était pratiquement six fois plus important que le commerce légal (23).

### 2a Des ateliers de sculpture d'ivoire agréés traitent de l'ivoire d'origine

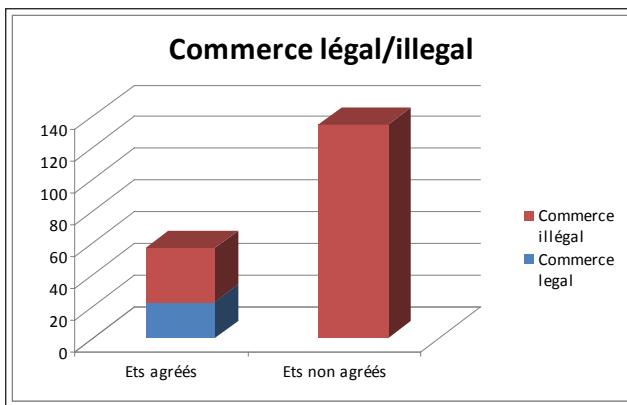
L'un des deux ateliers de sculpture visités venait d'être agréé après l'importation en Chine de l'ivoire acheté lors de la vente de stocks africains. L'atelier de Canton, mis en cause à maintes reprises par des ONG pour commerce illicite d'ivoire avant 2008<sup>25</sup>, possède désormais officiellement un agrément. Bien que cet agrément donne une légitimité à l'atelier pour travailler et vendre l'ivoire que la Chine a acheté en 2008, la présente enquête a constaté qu'il commettait diverses infractions à la réglementation. Le propriétaire a expliqué aux enquêteurs quelles méthodes il employait pour contourner le système afin de vendre des produits en ivoire d'origine illégale.

Ville	Établissement agréé	Établissement non agréé	Total
Pékin	32	66	98
Fuzhou et Putian	3	16	19
Canton	14	10	24
Shanghai	8	9	17
<b>Total</b>	<b>57</b>	<b>101</b>	<b>158</b>

Commerces d'ivoire visités en 2011.

<sup>24</sup> SFA, Contrôle et gestion de l'ivoire et des produits dérivés (2008)

<sup>25</sup> <http://www.ens-newswire.com/ens/mar2004/2004-03-15-01.asp>



Le commerce illicite d'ivoire pratiqué dans les établissements agréés ou non (en rouge) est pratiquement six fois plus important que le commerce légal (en bleu) dans les régions étudiées par IFAW.

Les produits réalisés à partir d'ivoire de contrebande ne portent aucune trace d'identification permettant de remonter à l'atelier. Cela protège l'agrément de l'atelier, dont le propriétaire affirme qu'il lui a coûté plus d'un million de yuans (158 000 \$US). Le propriétaire de l'atelier du Fujian s'est plaint que le quota de 120 kg octroyé par le gouvernement ne durerait que deux mois dans son usine. Pour générer suffisamment de bénéfices afin de maintenir l'atelier en activité toute l'année, le propriétaire a soutenu qu'il était obligé de sculpter de l'ivoire de contrebande.

## 2b Des ateliers de sculpture d'ivoire agréés réalisent des ventes directes

Comme l'exige le système d'enregistrement des produits en ivoire, les ateliers de sculpture ne peuvent fournir leurs produits en ivoire qu'à des détaillants. Ils n'ont pas le droit de pratiquer la vente directe. Pourtant, les deux ateliers visités lors de l'enquête ont accepté des commandes de la part des enquêteurs. Tous deux disposent de salles d'exposition où les produits présentés étaient également en vente.

## 3 Commerce d'ivoire sans carte d'identité

La principale forme d'infraction au système d'enregistrement des produits en ivoire chez les détaillants consistait à séparer les produits en ivoire de leur carte d'identité. Parmi les 34 établissements agréés où les enquêteurs ont constaté des activités illégales, deux étaient des ateliers de sculpture et les 32 autres étaient des détaillants. Parmi ces 32 magasins, 20 (soit 62,5 %) n'affichaient pas les cartes d'identité de la plupart des produits en ivoire mis en vente. Lorsqu'on leur a demandé la carte d'identité, les vendeurs de 14 magasins (43,7 % des détaillants) ont activement cherché à dissuader l'acheteur potentiel de l'obtenir, en prétendant

« qu'il (fallait) jusqu'à un an pour obtenir une carte d'identité », « qu'il (fallait) payer pour avoir la carte d'identité » et « que le produit en ivoire coûtait (ait) plus cher s'il (était) accompagné de sa carte d'identité ». Certains ont carrément admis que « la carte d'identité n'(était) affichée que pour la vitrine afin d'échapper aux inspections » et que « les cartes d'identité (étaient) vendues à des détaillants non agréés pour la vente d'ivoire illicite ». Certains commerçants ont affirmé aux clients potentiels qu'il n'était pas nécessaire de demander une carte d'identité, car le seul usage de ces cartes était de prouver que l'objet était en ivoire véritable.

## 4 Méthodes utilisées pour contourner le système de réglementation de l'ivoire

Les commerçants de la plupart des boutiques illégales étudiées dans cette enquête connaissaient le système d'enregistrement des produits en ivoire et la loi. Les affiches et brochures émises par la SFA pour prévenir les utilisateurs contre le commerce illicite de l'ivoire étaient bien en évidence dans une bonne partie des boutiques où se pratiquait le commerce illicite. Les marchands utilisaient diverses méthodes pour contourner le système d'enregistrement des produits en ivoire. Certains prétendaient utiliser de l'ivoire de mammouth



Les vendeurs d'ivoire illégaux travaillent sous une affiche d'avertissement contre le commerce illicite d'ivoire dans un centre commercial d'antiquités à Pékin.

pour masquer de l'ivoire d'éléphant illicite. Comme le mammoth est une espèce éteinte, son ivoire peut être légalement importé de Russie. Certains magasins vendaient de l'ivoire de mammoth pour couvrir leurs activités illicites et échapper aux inspections. Vingt-et-une des boutiques visitées, y compris cinq boutiques agréées, vendaient aussi bien de l'ivoire de mammoth que de l'ivoire d'éléphant, mais certaines vendaient principalement de l'ivoire de mammoth. Certains magasins n'étiquetaient pas séparément les deux catégories d'ivoire ; certains appelaient les deux types « dent d'éléphant » (le mot chinois pour l'ivoire d'éléphant) ; certains mélangeaient les deux types, certains n'avaient que de l'ivoire de mammoth en vitrine et sortaient l'ivoire d'éléphant de dessous le comptoir uniquement sur demande. Certaines pièces en ivoire récent étaient maquillées pour avoir l'air anciennes et présentées comme « antiquités » pour justifier un prix plus élevé. Ce flou intentionnel crée la confusion chez les acheteurs et pose des difficultés pour la lutte contre la fraude.

### 5 Pékin, plaque tournante du commerce illicite d'ivoire

Parmi les quatre grandes villes étudiées pendant l'enquête, Pékin s'est distinguée comme plaque tournante du commerce illicite d'ivoire. Au total, 98 boutiques ont été visitées à Pékin, dont seulement 32 étaient agréées. Parmi elles, 22 commettaient des infractions au système. Les magasins illicites de Pékin représentaient 65,2 % (88/135) de tous les établissements où les enquêteurs ont constaté un commerce illicite d'ivoire. Plusieurs nouveaux marchés d'ivoire s'étaient établis dans et autour de la ville depuis la dernière enquête menée par IFAW en 2009. En visitant un magasin de détail figurant sur la liste approuvée par la SFA dans un centre commercial d'antiquités en banlieue, les enquêteurs ont découvert 21 autres boutiques dans le même centre commercial vendant de l'ivoire de manière totalement illégale. Outre un grand nombre de petits objets en ivoire tels que des bracelets, des colliers, des baguettes et des porte-brosses, les enquêteurs ont découvert de nombreuses sculptures en corne de rhinocéros.

### 6 Méthodes de contrebande et sources d'ivoire illicite

Treize détaillants, y compris deux boutiques agréées, prétendaient qu'une partie de l'ivoire qu'ils vendaient provenait directement de l'étranger plutôt que d'ateliers de sculpture locaux. Certains objets étaient rapportés en Chine par des voyageurs, d'autres étaient envoyés d'Afrique par des ressortissants chinois. Certaines sculptures étaient déclarées fabriquées à partir d'ivoire d'éléphant d'Asie et

introduites en fraude via la Birmanie. L'une des boutiques illégales situées dans le centre commercial d'antiquités proche de Pékin vendait exclusivement des produits en ivoire importés clandestinement du Japon. Une partie des détaillants illégaux vendaient des produits en ivoire qu'ils prétendaient avoir achetés à des ventes aux enchères en Europe et aux États-Unis.

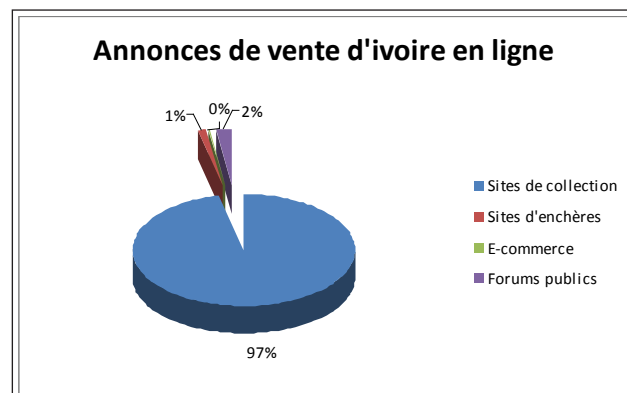
### 7 Manque de surveillance soutenue du marché

Pendant l'enquête, on a également posé aux marchands des questions sur les lois relatives à l'ivoire et la lutte contre la fraude. À Pékin, les vendeurs d'ivoire ont affirmé être rarement soumis à des inspections par les autorités : d'après eux, il pouvait y avoir une inspection des marchés tous les six mois. Cependant, ils ont affirmé que les marchés étaient habituellement avertis avant l'inspection pour que les vendeurs aient le temps de cacher l'ivoire illicite. Personne n'avait jamais entendu parler d'un vendeur ayant perdu de l'ivoire illicite lors d'une inspection. Cependant, au Fujian où un caïd de la contrebande d'ivoire avait été arrêté peu auparavant, les vendeurs d'ivoire étaient plus prudents. Les marchands illégaux hésitaient plus avant de dévoiler leur ivoire aux demandeurs occasionnels.

Bien que des brochures sur le système d'enregistrement des produits en ivoire soient accessibles et que des avertissements contre le commerce illicite d'ivoire soient affichés sur le marché, les preuves suggèrent que le commerce illicite de l'ivoire se pratique avec assez peu de craintes quant aux conséquences.

### 8 Commerce d'ivoire en ligne sur des sites Internet spécialisés

Aucune boutique en ligne n'est agréée par la SFA pour vendre de l'ivoire d'éléphant. Tout commerce d'ivoire en ligne est considéré comme illicite. Pourtant, une semaine de surveillance en ligne de 13 sites Internet en janvier



2012 a permis de découvrir 17 847 objets en ivoire en vente (voir graphique). Sur l'ensemble des sites Internet (de collectionneurs, d'enchères, sites de commerce en ligne et forums publics), les sites spécialisés dans les objets de collection et les antiquités représentaient 97 % des annonces d'ivoire illicites.

Parmi les sites de collectionneurs, China Antique (www.gucn.com) présentait plus de 12 000 annonces illicites. Un vendeur de Nanning, dans la province du Guangxi frontalière avec le Vietnam, avait publié 526 annonces de produits en ivoire depuis l'enregistrement de la boutique en septembre 2010. Outre les produits en ivoire, ce vendeur proposait également de l'écaille de pangolin, de la corne de rhinocéros et des parties d'ours. La plupart des produits faisant l'objet des annonces avaient déjà été vendus.

### 9 Utilisation d'un langage codé et d'un étiquetage erroné pour échapper à la détection

Depuis que les principaux sites Internet d'e-commerce chinois, Taobao.com et Alibaba.com, ont interdit la vente de produits en ivoire d'éléphant sur leurs plates-formes et mis en place des filtres pour éliminer automatiquement les mots désignant l'ivoire en 2008, les trafiquants ont commencé à utiliser de fausses désignations et des mots de code pour éviter de se faire repérer. En Chine, l'ivoire d'éléphant s'appelle « Xiang Ya », qui signifie « dent d'éléphant ». Les étiquettes erronées et les mots de

code utilisés sont notamment des termes associés à celui qui désigne l'ivoire : par exemple, « dent du plus gros mammifère terrestre », « dent sculptée », « XY » et « dent ancienne ». D'autres termes sont plus obscurs, comme « dent à motifs », « motifs complets » et « dent de sang ». Pour éviter que les annonces d'ivoire illicite soient retirées par les responsables des sites Internet, certains vendeurs utilisaient des mots de code n'ayant aucune ressemblance avec l'ivoire d'éléphant. Cependant, afin de vendre le produit, ils fournissaient des photos détaillées pour prouver qu'il s'agissait vraiment d'ivoire. Après avoir confirmé l'authenticité de l'ivoire, les enquêteurs d'IFAW ont engagé la conversation avec les vendeurs sur des sites de discussion en ligne afin de réunir des preuves et de faire avouer aux vendeurs qu'ils faisaient du commerce illicite.

### 10 La demande insatiable en ivoire fait monter les prix

Plusieurs vendeurs ont expliqué aux enquêteurs d'IFAW que le prix de l'ivoire brut avait augmenté de 50 % en 2011, passant de 10 000 à 15 000 yuans par kilogramme. Malgré cette augmentation, la demande en ivoire continue à s'accroître, l'ivoire étant vanté comme une « valeur de placement à l'abri de l'inflation », et le fait de posséder ou d'offrir de l'ivoire étant un symbole de statut social. Le propriétaire de l'atelier de sculpture de Fuzhou a déclaré que, pour la première fois depuis qu'il était en activité, l'offre d'ivoire ne parvenait pas à satisfaire la demande. Quel que soit le nombre de produits en ivoire que son atelier produit et quels que soient les prix, il existe des acheteurs disposés à acquérir cet « or blanc ».



L'un des objets trouvés pendant l'enquête en ligne de janvier 2012 : un presse-papier en ivoire vendu sur Taobao.com sous le nom de code « XY », le son des initiales des deux caractères chinois représentant l'ivoire.

La demande insatiable en ivoire fait monter les prix du marché en Chine. D'après les marchands interrogés pour cette étude, les prix de gros du kilogramme d'ivoire ont triplé depuis 2006. En corrigeant les données de l'inflation avec l'indice chinois des prix à la consommation, on arrive à la conclusion que les prix de gros de l'ivoire ont été multipliés par 2,75 entre 2006 et 2011.

### 11 Les fluctuations des devises renforcent le pouvoir d'achat des Chinois sur les marchés internationaux

Ces six dernières années, le yuan (RMB) s'est renforcé par rapport au dollar (USD). Alors que le prix de l'ivoire a triplé en yuans, l'augmentation est moins importante en dollars US. En effet, le prix de l'ivoire en

Année	Prix de gros au kg en RMB	Prix corrigé IPC en RMB	Prix en USD ajusté au taux de change de l'année
2006	4,500 ¥	4,500 ¥	564 \$
2009	8,000 ¥	7,319 ¥	1,133 \$
2011	15,000 ¥	12,386 ¥	1,322 \$

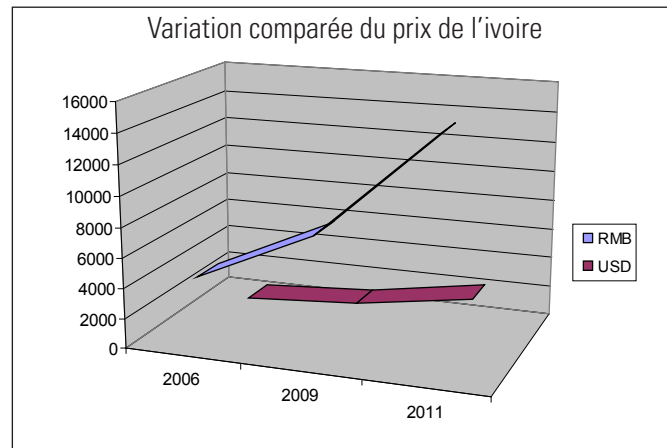
Prix de l'ivoire en gros au kg.

USD a été multiplié par 2,34 (cf. tableau ci-dessus). Ainsi, avec le raffermissement du RMB, l'achat d'ivoire en USD a diminué le prix réel pour les vendeurs sur le marché des biens intermédiaires. Un marché des biens intermédiaires est un marché sur lequel les fournisseurs X et Y vendent leurs produits à un détaillant commun pour distribution aux consommateurs finaux.

Sur le marché chinois, la demande croissante fait monter le prix de l'ivoire, ce qui, à son tour, augmente l'attractivité de l'ivoire en tant qu'actif et placement à valeur financière. Résultat : l'ivoire est vanté comme produit d'investissement. À l'étranger, dans les pays d'où provient l'ivoire illicite, le yuan fort confère plus de pouvoir d'achat

aux citoyens chinois qui changent leurs yuans en dollars US pour effectuer leurs achats d'ivoire. Pour les criminels impliqués dans le commerce illicite, cela signifie d'énormes marges bénéficiaires pour la contrebande d'ivoire en Chine.

L'un des marchands d'une boutique de détail a affirmé aux enquêteurs que les importants bénéficiaires avaient convaincu huit anciens sculpteurs d'ivoire sur dix de se tourner vers la contrebande d'ivoire brut.



## VI Lutte contre la fraude et éducation

En tant que grand pays consommateur, la Chine subit de fortes pressions pour contrôler le commerce illicite d'ivoire d'éléphant. Ces cinq dernières années, le gouvernement s'est engagé dans des efforts concertés, avec des progrès notables, pour mettre en oeuvre son système d'enregistrement des produits en ivoire et sensibiliser les principaux publics destinataires.

L'un des domaines dans lesquels la Chine a progressé est le contrôle de la criminalité contre les espèces sauvages sur Internet. Admettant l'impossibilité de réglementer le commerce de l'ivoire en ligne, les autorités de gestion de la faune sauvage en Chine ont entrepris d'éduquer les acteurs de l'industrie en ligne et de les encourager à intégrer les espèces sauvages dans leurs règlements sur le commerce en ligne. Taobao.com, le premier site de vente en ligne entre particuliers en Chine avec 370 millions d'utilisateurs inscrits, a interdit la vente d'ivoire d'éléphant en 2005. Taobao.com a accompagné cette interdiction d'initiatives

d'information en ligne et mis à jour ses filtres pour détecter efficacement et éliminer les annonces portant sur de l'ivoire.

L'un des sites pour collectionneurs, China Collection ([www.sc001.com.cn](http://www.sc001.com.cn)), identifié lors de précédentes études sur le commerce d'espèces sauvages en ligne comme une plate-forme stratégique pour l'ivoire illicite, a retiré sa section commerciale et installé des notes relatives à l'interdiction du commerce d'espèces sauvages sur ses pages. Lors de l'enquête réalisée en janvier 2011, aucune annonce d'espèces sauvages n'a été trouvée sur ce site.

À l'initiative de l'autorité de gestion de la CITES en Chine, une équipe spéciale interagence chargée de la lutte contre la fraude relative aux espèces sauvages a été formée pour partager des informations sur la criminalité contre les espèces sauvages et pour faciliter les actions coordonnées de lutte contre la fraude. Des ateliers de formation ont été organisés pour sensibiliser les agences gouvernementales, le



Type	Site Internet	Adresse	Ventes d'ivoire	Règlement interne interdisant le commerce d'ivoire (date de l'interdiction)	
1	Collection	中华古玩网	<a href="http://www.gucn.com/">http://www.gucn.com/</a>	12,508	Non
2	Collection	搜艺搜	<a href="http://trade.findart.com.cn">http://trade.findart.com.cn</a>	4,394	Non
3	Collection	翰龙雅集	<a href="http://bbs.hl365.net/">http://bbs.hl365.net/</a>	216	Oui (6/9/2009)
4	Collection	古艺村收藏网	<a href="http://www.guyicun.com">http://www.guyicun.com</a>	36	Oui (30/5/2011)
5	Collection	博宝艺术品商城	<a href="http://shop.artxun.com/">http://shop.artxun.com/</a>	29	Oui (3/3/2011)
6	Collection	文玩天下	<a href="http://www.htchi.com/">http://www.htchi.com/</a>	8	Oui (27/6/2011)
7	Collection	上海文玩	<a href="http://www.feiqu.com">www.feiqu.com</a>	3	Oui (29/5/2011)
8	Collection	中华收藏网	<a href="http://www.sc001.com.cn">www.sc001.com.cn</a>	0	Oui (26/4/2011)
9	Auction	淘宝网	<a href="http://www.taobao.com">http://www.taobao.com</a>	202	Oui (2005)
10	Auction	拍拍网	<a href="http://www.paipai.com">http://www.paipai.com</a>	22	Oui (2005)
11	E-commerce	阿里巴巴中文	<a href="http://www.alibaba.com.cn">http://www.alibaba.com.cn</a>	19	Oui (2009)
12	E-commerce	阿里巴巴国际	<a href="http://www.alibaba.com">http://www.alibaba.com</a>	3	Oui (2009)
13	Public forum	百度象牙贴吧	<a href="http://tieba.baidu.com/f?kw=per centCF per centF3 per centD1 per centC0">http://tieba.baidu.com/f?kw= per centCF per centF3 per centD1 per centC0</a>	407	Non
<b>Total</b>				<b>17,847</b>	

Sites Internet surveillés en janvier 2012.

corps judiciaire et les industries qui pourraient alimenter le commerce illicite d'ivoire.

L'amélioration des échanges d'information et de la coopération entre les agences gouvernementales, l'industrie et les ONG a donné quelques résultats. Sur la foi d'informations fournies par IFAW, les agences de lutte contre la fraude ont mené une opération ciblée en janvier 2012 sur les marchés de l'ivoire dans les villes concernées par le présent rapport, arrêtant 15 suspects et saisissant 28 kg d'ivoire illicite.<sup>26</sup>

Toutefois, la lutte contre la fraude doit faire face à de nombreux défis pour être efficace. La filière du commerce

illicite de l'ivoire s'étend à toute la Chine, traverse des frontières poreuses sous couvert de produits légalement commercialisés et profite de l'amélioration des systèmes de transport et des technologies de communication. Ping Xiang, une ville frontalière entre le Vietnam et la Chine où les responsables de la lutte contre la fraude ont saisi 707 défenses d'éléphant en avril 2011, est une plaque tournante de l'ivoire illicite. Une grande partie de l'ivoire de contrebande est dissimulé dans des meubles en bois dur. Beaucoup d'anciens marchands de bois se sont désormais tournés vers le commerce illicite de l'ivoire en raison de ses bénéfices plus importants.<sup>27</sup> Des centaines et des centaines de camions traversent chaque jour cet avant poste isolé, où

<sup>26</sup> <http://www.cnwm.org.cn/news.aspx?newsid=731>

<sup>27</sup> Beijing News, 非法象牙借道红木家具走私全国 « De l'ivoire illicite traverse clandestinement la Chine, dissimulé dans des meubles en bois de rose », 6 février 2012.

les effectifs actuels de lutte contre la fraude ne permettent pas d'effectuer d'inspections intensives. Un important réseau de trafiquants, tous désignés par un simple prénom et équipés de divers numéros temporaires de téléphone portable, peut fournir autant d'ivoire qu'un acheteur en demande, puis s'évanouir dans la nature.<sup>28</sup>

Le pouvoir et la richesse sont implicitement associés au commerce illicite de l'ivoire d'éléphant. Beaucoup de trafiquants d'ivoire présentent ces traits, ainsi que des liens politiques. Très peu d'arrestations pour contrebande d'ivoire ont été suivies de procès, et encore moins de condamnations. Pour la plupart, on s'est contenté de confisquer l'ivoire illicite. Les trafiquants d'ivoire, bien introduits, savent quelles ficelles tirer pour éviter les poursuites. Pour pouvoir condamner les contrebandiers au titre de la loi chinoise, le gouvernement doit prouver que la valeur de l'ivoire atteint un certain niveau. D'après un procureur, même si le prix de l'ivoire a augmenté en Chine, les prix utilisés pour évaluer les saisies dans le cadre des poursuites sont restés au niveau d'il y a dix ans. Les contrebandiers ont ainsi échappé presque systématiquement aux condamnations maximales.<sup>29</sup> L'absence de lutte efficace contre la fraude, combinée à la faible priorité accordée à la criminalité contre les espèces sauvages dans le système judiciaire, fait du trafic d'ivoire une activité criminelle très lucrative et peu risquée.

Les conditions des ventes « uniques » d'ivoire ont encore compliqué la tâche pour les consommateurs chinois et les autorités chargées de la lutte contre la fraude, qui ont du mal à comprendre les règles à suivre concernant l'importation et le commerce d'ivoire. Récemment, le Zimbabwe, l'un des pays autorisés à vendre son stock gouvernemental d'ivoire à la Chine et au Japon, a annoncé qu'il autoriserait l'exportation de trophées de chasse et d'ivoire travaillé à des fins personnelles. La décision de la CITES d'autoriser cette vente de stocks a également

permis au Zimbabwe de vendre des sculptures en ivoire à des fins non commerciales, y compris des objets personnels tels que des souvenirs pour touristes. Par la suite, la Chine a annoncé qu'elle émettrait des permis pour l'importation d'ivoire travaillé, par exemple des bijoux, des objets décoratifs, des objets d'art, des ustensiles et autres objets présents dans les bagages personnels en tant que souvenirs pour touristes en provenance du Zimbabwe. Chaque permis permet d'importer une fois un maximum de cinq objets, dont la valeur et le poids ne doivent pas dépasser respectivement 5 000 \$US et 10 kg. Une fois dans le pays, ces objets s'ajoutent à la masse d'ivoire déjà commercialisée en Chine, légalement et illégalement, ce qui exacerbe encore les difficultés de lutte contre la fraude auxquelles sont confrontées les autorités chinoises.

Pour informer les citoyens chinois qui voyagent en Afrique sur le commerce illicite d'espèces sauvages et les dissuader d'acheter de l'ivoire, les agences gouvernementales, en partenariat avec IFAW et d'autres ONG, ont produit des brochures, des affiches et des programmes radio. Ces informations sont affichées dans les ambassades africaines en Chine et les ports internationaux, et diffusées par les stations de radio en langue chinoise en Afrique.

Des messages d'intérêt public produits par les ONG pour inciter les consommateurs à se passer d'ivoire d'éléphant fleurissent un peu partout en Chine. Des sondages montrent que sept Chinois sur dix ne savent pas que l'ivoire provient d'éléphants morts.<sup>30</sup> En chinois, le mot « Xiang Ya » qui désigne l'ivoire signifie littéralement « dent d'éléphant ». La campagne « Maman, j'ai des dents » produite par IFAW vise à informer le public que chaque morceau d'ivoire provient d'un éléphant mort. Ce message est si bien passé auprès du public chinois qu'il a été adopté dans les manuels scolaires et les examens d'admission à l'université.

爱护动物 尊重生命

Maman, j'ai des dents !  
Maman, tu n'es pas contente que j'aie des dents ?

“妈妈，我长牙了！”  
“.....”  
“妈妈，我长牙了耶！”  
“.....”  
“妈妈！我长牙了！”  
“.....”  
“妈妈.....？”  
“妈妈，你不为我高兴吗？”

宝宝长牙，对于妈妈来说，是件多么幸福的事啊！然而，对于大象家庭又意味着什么？人类的贪婪购买，使全球象牙贸易恣意蔓延，已夺去了100多万只非洲和亚洲大象的生命.....

Les premières dents d'un bébé devraient remplir de joie toute mère. Mais pour une famille d'éléphants, qu'est-ce que cela signifie ? Notre convoitise pour l'ivoire a déjà tué des centaines de milliers d'éléphants.

**Si nous n'achetons pas, ils ne mourront pas.**  
**Dites NON à l'ivoire d'éléphant !**

拒绝购买才能停止杀戮  
让我们对象牙制品说“不”

IFAW  
国际爱护动物基金会

<sup>28</sup> Id.

<sup>29</sup> Id.

<sup>30</sup> Sondage IFAW sur les éléphants et le commerce d'ivoire, Horizon Research Consultancy Group, 2007

## VII Conclusions et recommandations

M enée sur une période de deux mois, l'enquête présentée ici ne cherchait pas à fournir une évaluation exhaustive, mais un instantané des marchés de l'ivoire en Chine. Cette étude a révélé un marché intérieur de plus en plus difficile à contrôler et démontre clairement que la vente légale de produits en ivoire sert de couverture à un marché illégal vaste et toujours plus lucratif.

L'afflux d'ivoire provenant de la vente de stocks en 2008 à la Chine a provoqué une augmentation substantielle du nombre d'ateliers et de magasins de détail autorisés à vendre de l'ivoire. Ce marché légal étendu a donné à certains ateliers de sculpture et détaillants l'occasion de violer la loi sous couvert de « légalité », ce qui a encore encouragé la demande. Un nombre croissant d'établissements de commerce d'ivoire illégaux vient répondre à la demande que les quantités limitées d'ivoire importées légalement ne parviennent pas à satisfaire. De fait, pour suivre l'escalade de la demande, de très nombreux établissements agréés blanchissent de l'ivoire importé en contrebande en Chine.

Tout en saluant la décision du gouvernement de « ne pas approuver de nouveaux ateliers de sculpture d'ivoire par principe » et de rendre plus strict le processus d'agrément,<sup>31</sup> IFAW encourage la Chine à appliquer ses lois et règlements de manière plus rigoureuse afin de réduire le marché noir de l'ivoire, qui concerne non seulement les établissements illégaux non agréés, mais plus de la moitié des établissements agréés examinés lors de cette enquête.

Le système d'enregistrement des produits en ivoire est ouvertement et largement ignoré et violé. L'infraction la plus courante est l'usage abusif des cartes d'identité qui doivent accompagner chaque objet en ivoire légal. L'enquête a constaté qu'il était courant, dans certains établissements agréés, de refuser de fournir cette carte d'identité aux clients, bafouant ainsi le système d'enregistrement. De plus, la carte d'identité elle-même est devenue une marchandise, vendue aux établissements non agréés pour offrir un vernis de légalité à l'ivoire de contrebande.

Des inspections plus fréquentes et plus efficaces sont nécessaires, ainsi qu'une application plus stricte des lois. Les marchés devraient être inspectés de manière plus discrète par des responsables de la lutte contre la fraude en civil. Les preuves et les informations collectées lors de ces inspections pourraient servir à organiser des opérations à grande échelle coordonnées entre plusieurs agences pour réprimer le commerce illicite de l'ivoire. Il est nécessaire d'obtenir des informations pour lutter contre la fraude, et d'appliquer des sanctions sévères pour décourager le commerce illicite d'espèces sauvages. Ces sanctions devraient inclure des amendes élevées et des peines de prison en plus de la confiscation de l'ivoire illicite. Les punitions doivent être telles que le trafic d'espèces sauvages devienne un crime à haut risque, tout comme le trafic de drogue et d'armes.

La prudence dont les commerçants d'ivoire du Fujian ont fait preuve suite à l'arrestation d'un important revendeur confirme qu'une pratique ferme de la lutte contre la fraude peut avoir un effet dissuasif efficace. De telles opérations, suivies de procès et de la condamnation des criminels, devraient être rendues publiques et applaudies. Les agences qui les exécutent doivent recevoir le soutien et les encouragements du gouvernement et du public. Ces démonstrations d'une présence forte de la lutte contre la fraude affirment aux trafiquants d'espèces sauvages que leurs activités ne seront pas tolérées, quelles que soient leur position et leurs relations.

Sur le marché chinois, le prix de gros de l'ivoire, corrigé de l'inflation, a été presque multiplié par trois ces six dernières années. Cette augmentation spectaculaire du prix de l'ivoire reflète une demande soutenue et insatiable en Chine. Alors que les autres moyens de placement se raréfient, l'ivoire ainsi que les parties et les produits dérivés d'autres espèces sauvages en danger sont de plus en plus appréciés pour leur soi-disant « valeur de placement à l'abri de l'inflation ». L'ivoire est désormais considéré comme de « l'or blanc » par les investisseurs et les personnes qui cherchent à étaler leur richesse et leur statut social. Plus l'animal est rare, plus il est convoité par les consommateurs

<sup>31</sup> Document officiel SFA n° 258 (2008)

et les investisseurs et aisés, dont la cohorte est de plus en plus nombreuse en Chine.

Sur les marchés extérieurs à la Chine, d'où provient l'ivoire illicite, la force du yuan (RMB) par rapport au dollar US confère un pouvoir d'achat supplémentaire aux Chinois qui convertissent des yuans en dollars pour acquérir de l'ivoire. Pour la contrebande et le trafic d'ivoire, la faiblesse du dollar combinée à la hausse des prix de l'ivoire sur le marché chinois est synonyme de profits gigantesques.

Lorsque l'ivoire de contrebande atteint la Chine, la frontière entre légal et illégal s'efface. Incapables de savoir quels objets en ivoire sont légaux ou illégaux, les



Affiches éducatives dans les aéroports internationaux, produites conjointement par les autorités chinoises et IFAW.

consommateurs potentiels risquent de prendre leur décision d'achat en fonction du prix seulement. Un sondage commandé par IFAW en 2007 a montré que, parmi les consommateurs existants d'ivoire, 75,4 %

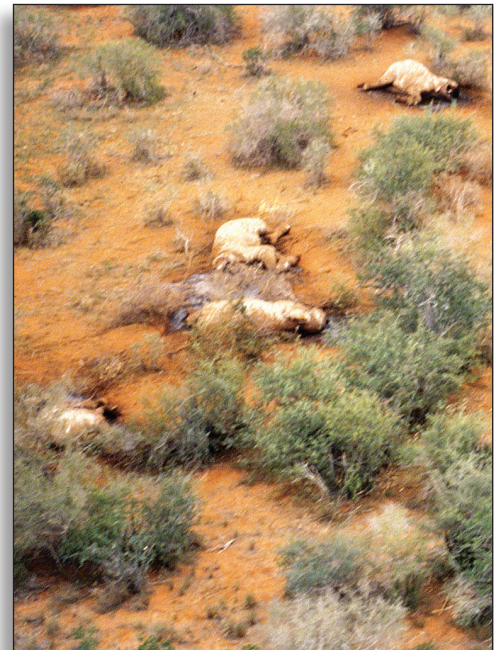
préfèrent acheter de l'ivoire moins cher sans les cartes d'identité correspondantes.<sup>32</sup> L'ivoire légal, compte tenu des coûts d'enregistrement et d'agrément, est par essence plus cher. L'ivoire illégal, meilleur marché, devient donc plus intéressant pour les consommateurs sur le marché noir.

Il est indispensable d'organiser de toute urgence des campagnes de sensibilisation qui visent les citoyens chinois tout au long de la chaîne d'approvisionnement, depuis le braconnage jusqu'au transit vers les pays consommateurs, en Afrique et en Asie. Les deux ventes de stocks légaux d'ivoire organisées au cours des 20 dernières années ont créé une grande confusion chez les consommateurs. De nombreuses personnes pensent que tout commerce d'ivoire international est désormais légal. L'incompréhension est encore aggravée par le fait qu'il existe un marché intérieur légal de l'ivoire dans de nombreux pays d'Afrique et d'Asie. Pour remédier à la confusion parmi le public chinois, le message doit être clairement communiqué : tout commerce d'ivoire transfrontalier est illégal. De plus, ce message doit insister sur le fait que la participation au commerce de l'ivoire stimule la demande et alimente la crise croissante du braconnage des éléphants en Afrique.

L'enquête d'IFAW a révélé les lacunes qui existent dans un seul des maillons de la chaîne globale du commerce de l'ivoire : le marché des consommateurs en Chine. Toutefois, la Chine à elle seule ne peut être accusée de l'escalade du braconnage des éléphants et du trafic de l'ivoire dans le monde entier, car la chaîne commerciale s'étend sur plusieurs continents et traverse les océans de l'Afrique à l'Asie. Pour résoudre la crise du braconnage qui décime les éléphants, la communauté internationale doit comprendre la dynamique des marchés et l'impact des décisions de la CITES en matière de commerce de l'ivoire.

La CITES, en décidant d'autoriser à plusieurs reprises des ventes de stocks d'ivoire, a rompu l'intégrité de ce qui était effectivement un embargo sur le commerce international de l'ivoire. Lors de la CdP 2002 de la CITES, la Chine a affirmé que la première vente unique d'ivoire au Japon avait stimulé la demande en Chine et causé des problèmes de lutte contre la fraude. Elle s'est plainte que de nombreux Chinois interprétaient à tort cette vente ponctuelle d'ivoire comme une levée de l'embargo sur le commerce international d'ivoire et que l'existence de ventes légales d'ivoire dans certains pays de l'aire de répartition de l'éléphant envoyait des signaux erronés aux Chinois qui travaillent et voyagent dans ces pays.<sup>33</sup> Aujourd'hui, 10 ans plus tard, la situation a encore empiré.

Le but des ventes de stocks était d'inonder le marché avec de l'ivoire légal pour réduire son prix. C'est l'inverse qui s'est produit. L'afflux d'ivoire légal sur le marché en Chine a accru la demande, poussé les prix vers le haut et créé un marché gris sur lequel l'ivoire légal offre des débouchés et des possibilités de vente à l'ivoire illicite.



Famille d'éléphants tués pour leur ivoire au Kenya en mars 2002.

<sup>32</sup> Sondage IFAW sur les éléphants et le commerce d'ivoire, Horizon Research Consultancy Group, 2007

<sup>33</sup> Lettre du CNMA à TRAFFIC (2002)

Aujourd'hui, c'est la communauté internationale dans son ensemble qui doit protéger les éléphants. Les États de l'aire de répartition de l'éléphant doivent fermer les marchés intérieurs et améliorer la lutte contre la fraude pour contrôler le braconnage des éléphants. Les pays identifiés comme des plaques tournantes du trafic d'ivoire doivent améliorer la communication et la coopération avec INTERPOL et les réseaux régionaux de lutte contre la fraude pour combattre efficacement les mafias impliquées dans le commerce illégitime. Les Parties à la CITES doivent réfléchir aux conséquences de leur décision d'autoriser des ventes d'ivoire répétées.

On sait depuis longtemps que mettre un prix sur une espèce sauvage conduit à décimer ou éliminer ses



Rangers du Kenya Wildlife Service portant des défenses récupérées sur des éléphants victimes du braconnage.

populations.<sup>34</sup> Plus une espèce est menacée, plus son prix est élevé. C'est effectivement ce qui arrive aux éléphants.

Les prix élevés de l'ivoire et les perspectives de prix encore

plus élevés à l'avenir alimentent une demande accrue en ivoire en tant que support de placement qui conservera durablement sa valeur. Plus les éléphants sont menacés, plus le prix de leurs défenses augmente, et plus l'ivoire est un investissement précieux. On entre ainsi dans une spirale de l'extinction, où les prix de plus en plus élevés favorisent un braconnage accru, qui fait diminuer les populations d'éléphants, donc augmente encore le prix de l'ivoire et la demande, créant une incitation financière au braconnage.

Le braconnage des éléphants d'Afrique est en augmentation dans des régions entières de leur aire de répartition. Au cours des deux premiers mois de 2012, plus de 400 éléphants ont été massacrés pour leur ivoire rien que dans le parc national de Bouba Ndjida au Cameroun.<sup>35</sup> Des informations de première main collectées par IFAW sur le terrain ont révélé la nature aveugle et violente de la boucherie perpétrée sur des familles entières d'éléphants, y compris des jeunes aux défenses minuscules.

Cet événement au Cameroun début 2012 et l'abattage récurrent d'éléphants dans de nombreuses régions d'Afrique pourraient marquer un retour au massacre de masse des éléphants des années 1970 et 1980, qui avait mené à l'embargo international sur le commerce d'ivoire en 1989.

La différence par rapport à il y a 30 ou 40 ans réside dans les possibilités accrues de trafic d'espèces sauvages autorisées par les progrès technologiques, l'intégration des marchés mondiaux et le pouvoir d'achat des consommateurs en Asie. Le marché asiatique en plein essor, avec l'aide de moyens de commerce, de transport et de communication efficaces, pourrait avoir un effet encore plus immédiat et dévastateur sur les populations d'éléphants.

Un moyen de contribuer à protéger les éléphants d'Afrique, espèce déjà gravement menacée par la fragmentation et la perte de son habitat, est d'éliminer la demande en ivoire au niveau international. Tant que les éléphants seront tués pour leurs défenses, les Parties à la CITES devront rejeter toute proposition d'autoriser un commerce international d'ivoire.

Les gouvernements et les populations du monde entier partagent une responsabilité collective vis-à-vis de la survie à long terme des éléphants.



Le « passeport vert » d'IFAW, une initiative pour informer les voyageurs chinois en Afrique.

<sup>34</sup> Lavigne, D.M. [ed]. 2006. *Graining Ground: In Pursuit of Ecological Sustainability*. IFAW and University of Limerick, especially pages 10-13, including Table 1-3.

<sup>35</sup> Communiqué de presse IFAW, Braconnage d'éléphants toujours hors de contrôle à Bouba Ndjida en dépit du déploiement militaire sur zone, 12 mars 2012

Date	Pays	Défenses	Ivoire travaillé	Autres produits dérivés d'espèces sauvages	Poids (kg)	Origine / destination	Sources
jan.	Thaïlande	69	4	0	435	Depuis le Mozambique	<a href="http://www.jisi.gov.cn/News/hqlw/201101/20110107143436_4611.html">http://www.jisi.gov.cn/News/hqlw/201101/20110107143436_4611.html</a>
fév.	Thaïlande	118	50	3 cornes de rhinocéros	1 050	Depuis le Nigeria	<a href="http://www.jisi.gov.cn/News/hqlw/201102/20110228104735_4772.html">http://www.jisi.gov.cn/News/hqlw/201102/20110228104735_4772.html</a>
mars	Cameroun	20	0	0	–	Depuis le Congo	<a href="http://www.jisi.gov.cn/News/hqlw/201103/20110311145652_4829.html">http://www.jisi.gov.cn/News/hqlw/201103/20110311145652_4829.html</a>
mars	Thaïlande	–	800 boîtes en ivoire	0	2 000		<a href="http://gz.dsb.gov.cn/News/index.asp?id=1209">http://gz.dsb.gov.cn/News/index.asp?id=1209</a>
avril	Thaïlande	247				Depuis le Kenya	<a href="http://www.cbc.ca/news/world/story/2011/04/01/thailand-ivory-tusk.html">http://www.cbc.ca/news/world/story/2011/04/01/thailand-ivory-tusk.html</a>
avril	Vietnam	122	0	0	300		<a href="http://www.reaev.de/wordpress/?p=2296">http://www.reaev.de/wordpress/?p=2296</a>
avril	Chine	707	32 bracelets	1 cornes de rhinocéros	–		<a href="http://www.jisi.gov.cn/News/szsm/gx/201104/20110419160110_5030.html">http://www.jisi.gov.cn/News/szsm/gx/201104/20110419160110_5030.html</a>
mai	Kenya	84	0	0			<a href="http://abcnews.go.com/International/wireStory?id=13542138">http://abcnews.go.com/International/wireStory?id=13542138</a>
juil.	Malaisie	405	0	0	–		<a href="http://www.ens-newswire.com/ens/sep2011/2011-09-06-01.html">http://www.ens-newswire.com/ens/sep2011/2011-09-06-01.html</a>
juil.	États-Unis	–	–	–	907		<a href="http://www.jisi.gov.cn/News/hqlw/201108/20110801162844_5559.html">http://www.jisi.gov.cn/News/hqlw/201108/20110801162844_5559.html</a>
août	Hong Kong	794	0	0	1 898	Depuis la Malaisie	<a href="http://www.jisi.gov.cn/News/szsm/hong-kong/201108/20110831155834_5758.html">http://www.jisi.gov.cn/News/szsm/hong-kong/201108/20110831155834_5758.html</a>
août	anzanie	1 041	0	0	–	Vers la Malaisie	<a href="http://www.ifaw.org.cn/site/apps/nlnet/content2.aspx?c=qvI0ldNZ-JwE&amp;b=3758907&amp;ct=11202149&amp;notoc=1">http://www.ifaw.org.cn/site/apps/nlnet/content2.aspx?c=qvI0ldNZ-JwE&amp;b=3758907&amp;ct=11202149&amp;notoc=1</a>
sept.	Malaisie	664	0	0	1 500	Depuis les Émirats arabes unis	<a href="http://www.ens-newswire.com/ens/sep2011/2011-09-06-01.html">http://www.ens-newswire.com/ens/sep2011/2011-09-06-01.html</a>
sept.	Chine	37	0	0	–		<a href="http://www.gxfzw.com.cn/news/news_show.asp?id=129785">http://www.gxfzw.com.cn/news/news_show.asp?id=129785</a>
Sept.	Zambie	169	0	0	–		<a href="http://www.jisi.gov.cn/News/hqlw/201109/20110906112154_5793.html">http://www.jisi.gov.cn/News/hqlw/201109/20110906112154_5793.html</a>
sept.	Malaisie	695	0	0	2 000	Vers la Chine	<a href="http://www.ens-newswire.com/ens/sep2011/2011-09-06-01.html">http://www.ens-newswire.com/ens/sep2011/2011-09-06-01.html</a>
nov.	Kenya	87	0	0	–	Vers Hong Kong	<a href="http://tour.dbw.cn/system/2011/11/29/053546640.shtml">http://tour.dbw.cn/system/2011/11/29/053546640.shtml</a>
nov.	Hong Kong	0	758 baguettes et 157 bracelets	33 cornes de rhinocéros	–		<a href="http://hm.people.com.cn/GB/42276/16268678.html">http://hm.people.com.cn/GB/42276/16268678.html</a>
		5 259			10 090		

Informations sur les saisies collectées à partir de sources publiées en 2011.





Fonds international pour la protection des  
animaux

Siège social

290 Summer Street

Yarmouth Port, MA 02675

États-Unis

[www.ifaw.org](http://www.ifaw.org)

Tel: (508) 744 2000

Tel: (800) 932 4329

Fax: (508) 744 2099

[info@ifaw.org](mailto:info@ifaw.org)



Bureaux: Australie | Belgique | Canada | Chine | France | Allemagne | Inde | Japon | Kenya | Pays-Bas

Russie | Afrique du Sud | Émirats Arabes Unis | Royaume-Uni | États-Unis

© IFAW 2012  
toutes les photos © IFAW